Paris, le 21 mai 2015

Les organisations syndicales de PSA Peugeot Citroën signent un nouvel accord sur la diversité et la cohésion sociale

A l'occasion de la journée mondiale de la diversité, la direction et les organisations syndicales de PSA Peugeot Citroën ont signé un nouvel accord d'entreprise sur la diversité et la cohésion sociale. FO, CFE-CGC, GSEA, CFDT et CFTC ont d'ores et déjà ratifié l'accord.

Par cet accord, qui concerne près de 70 000 salariés du Groupe en France, PSA Peugeot Citroën se mobilise en faveur de la diversité et renouvelle son engagement initié dès septembre 2004 par la signature d'un premier accord.

Cet accord s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociale de l'entreprise et fait référence à l'accord cadre mondial sur la Responsabilité Sociale de PSA Peugeot Citroën duquel découle une politique de promotion de la diversité applicable dans tous les pays où le Groupe est présent.

PSA Peugeot Citroën a choisi d'inscrire la promotion de la diversité dans son dialogue social. L'accord permet d'associer les représentants du personnel sur la base de principes partagés et d'animer sur le terrain les engagements pris.

Ce nouvel accord s'est particulièrement attaché aux questions d'accès à l'emploi des jeunes ainsi qu'à la mobilité et l'évolution professionnelle au sein de l'entreprise afin que les règles de fonctionnement garantissent la diversité des profils, l'objectivité des critères de choix et la non-discrimination. Il donne des orientations pour que la communication et la formation soient utilisées pour responsabiliser chaque salarié sur son rôle à jouer contre l'intolérance à l'égard des différences.

Il réaffirme la volonté de PSA Peugeot Citroën de faire de la diversité de ses salariés une source de valeur ajoutée et de performance économique. En encourageant l'égalité des chances, quelle que soit la catégorie sociodémographique (sexe, âge, origine ethnique, lieu de résidence, handicap…) et en fondant ses pratiques sur des critères objectifs de compétences et de résultats, elle souhaite favoriser l'engagement et la motivation de chaque collaborateur.

En écho à la signature de ce nouvel accord, la Commission AFNOR Certification confirme à la suite d'un audit, le maintien du « Label Diversité » pour l'entreprise.

Philippe Dorge, Directeur des Ressources Humaines du Groupe, a déclaré : *«Je me réjouis de la signature de ce nouvel accord. Il répond aux enjeux de la diversité pour PSA qui se situent à plusieurs niveaux : au niveau individuel, pour reconnaître tous les talents, au niveau global, pour relever les défis de la performance et de l'internationalisation du Groupe.»*

La diversité chez PSA Peugeot Citroën en chiffres :

- **125** nationalités différentes
- **5 700** salariés en situation de handicap
- **35%** des salariés en France ont plus de 50 ans
- Plus de **20 000** femmes soit 19% de l'effectif. Les femmes représentent **20%** des cadres et **11%** des cadres dirigeants et supérieurs
- **3 000** jeunes recrutés en alternance en France en 2014 et 2015 dont **30%** de femmes.
- Plus de **3 000** managers formés au management de la diversité depuis 2009.

A propos de PSA Peugeot Citroën
Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 2,8 millions de véhicules dans le monde en 2013, dont 42% hors d'Europe. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2013. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO_2, avec une moyenne de 115,9 grammes de CO_2/km en 2013. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).
Pour plus d'informations, aller sur psa-peugeot-citroen.com

Contact Presse : 01 40 66 42 00